**CESER PACA**

**Séance plénière du 14 mars 2017**

**Schéma Régional de Développement Economique, d’Innovation et d’Internationalisatio21**

**Intervention au nom du groupe CGT FSU Solidaires**

La SRDEII PACA s’inscrit dans la stratégie européenne libérale de spécialisation des Régions qui vise à mettre en concurrence en Europe les territoires et les hommes. Rien de neuf, rien de véritablement original dans cette politique !

Des veilles recettes dans une société qui change et se transforme avec des besoins nouveaux auxquels l’économie devrait pourtant répondre par des nouveaux modes de consommation et de production, dans le cadre d’un développement humain durable.

Ce schéma porte une vision économique basée sur les activités déjà existantes. Il n’envisage pas l’essor de filières nouvelles telles que celle du bois qui nécessiterait un travail de structuration et d’investissement.

Il ne prend pas en considération la réponse aux besoins des hommes et des territoires en matière de transition énergétique, de logement, de déplacement, de santé, d ‘éducation, de culture dans le cadre d’un développement humain durable.

Ce qui compte, ce n’est pas ce dont les hommes ont besoin mais ce que les entreprises de la région veulent obtenir pour se développer.

La Région va concentrer les aides à la création et au développement des entreprises sur quelques filières ou secteurs de l’économie productive aussi bien que résidentielle, filières surtout implantées dans les aires métropolitaines. La région espère ainsi irriguer l’ensemble de l’économie régionale, créer de l’emploi et faire baisser le chômage.

Nous nageons en pleine « théorie du ruissellement » qui vise à favoriser l’enrichissement des plus riches que ce soit des hommes ou des entreprises, ce qui à terme est censé rejaillir sur la vie des hommes les plus pauvres et des territoires les plus défavorisés par ruissellement  des richesses créées.

Un espoir, une espérance qui ignore les effets de la financiarisation accrue de l’économie avec une recherche de la rentabilité maximum à court terme au détriment de l’investissement et de la production. La création de richesses ne rime pas toujours avec la création d’emplois, d’ailleurs la région PACA est plutôt bien classée au niveau national en terme de PIB mais très mal pour le taux de chômage, les inégalités, la pauvreté.

Pour la CGT et la FSU, le SRDEII porte un risque fort d’accroissement des inégalités sociales et territoriales déjà criantes dans notre région. Il n’a pas pour objectif, et c’est regrettable, la réduction de ces inégalités.

La Région se positionne désormais comme « le premier partenaire des entreprises » et de fait, renonce à son rôle de puissance publique. Elle met tous ses moyens au service des entreprises sans contraintes, ni contrepartie puisqu’elle leur accorde sa totale confiance.

Pour la CGT, la FSU et Solidaires , l’éco-conditionnalité des aides aux entreprises est pourtant vitale pour s’assurer que les aides publiques favorisent réellement, la recherche, l’innovation, l’investissement mais aussi les salaires, la formation et la création d’emploi.

Ces aides doivent aussi être orientées prioritairement vers l’économie productive, la reconquête industrielle, porteuse d’emplois de qualité et de développement durable.

Il ne s’agit pas de retrouver des chaînes de production asservissantes ou des cheminées toxiques mais d’utiliser les nouvelles possibilités technologiques pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux via les circuits-courts, l ‘économie circulaire et des politiques de complémentarité et de solidarités en territoires en lieu et place d’une éternelle concurrence.

Certes la Région évoque du bout des lèvres la promotion de nouveaux modèles économiques et la responsabilité sociétale des entreprises mais aucune conditionnalité n’est fixée pour l’attribution des aides aux entreprises. Tout au plus des critères d’éligibilité qui restent à définir, sont mentionnés. Nous pouvons craindre que ce ne soit des critères ni sociaux, ni environnementaux.

Sur le front de l’emploi, la bataille ne semble pas être mené car malgré l’objectif affiché en début de mandature et réaffirmé dans le schéma de 50 000 créations d’emploi dans le cadre des OIR. Cet objectif n’est pas décliné en indicateur.

Certes, comptabiliser les emplois découlant de la politique d’intervention régionale est un exercice difficile. Mais la Région accepte de se livrer à cet exercice dans le cadre du FIER et fixe un objectif de 5 000 créations d’emplois à échéance 2021.

Une étape intermédiaire en 2019 de 3500 emplois pour un budget de 140 millions d’euros est proposée. Cela signifie que pour chaque emploi créé, il faut tout de même dépenser 40 000 euros d ‘argent public!

Cela fait cher la création d’emploi, d’autant plus qu’il n’y a aucune garantie en terme de durée et de qualité de ces emplois.

Mais pourquoi s’il est possible de fixer des objectifs même fort peu ambitieux pour le FIER, n’est il pas possible de le faire pour les OIR, cœur de la stratégie régionale ?

Les seuls objectifs chiffrés relatifs aux OIR sont des objectifs de dépenses. Il faut consacrer 70% du FIER en leur faveur et arriver à 1 milliard d’euros de financement public et privé en 2021. Il ne s’agit en aucun cas d’un pilotage par la performance bien installé, par exemple pour la fixation d’un objectif de 70% de reprise d’emploi des personnes qui sortent de formation, mais d’un retour à une logique de moyens, qui consiste à mesurer uniquement le volume des dépenses engagées.

Nous pouvons craindre que pour être sûr d’atteindre ces objectifs, la Région va dépenser sans compter, ni contrôler.

Nous vous invitons à réfléchir à la célèbre formule d’un certain Lénine, que ne renie pourtant pas les tenants du « new public management » : *« La confiance n’exclut pas le contrôle. »*

L’avis du CESER reprend les inquiétudes que nous évoquons en matière de développement économique équilibré de l’ensemble du territoire.

Il signale l’absence de vision des opportunités d’emploi offerte par la transition énergétique notamment.

Il considère les services publics comme vecteur d’attractivité.

Il s’inquiète de la place faite à la reconquête industrielle et à l’économie productive.

Il met en question les indicateurs en terme d’emplois.

Il rappelle le rôle que doit jouer le SRADDET pour favoriser une environnement économique et social de qualité.

Il recommande une évaluation des aides publiques, notamment par le CESER.

La CGT, la FSU et Solidaires voteront donc l’avis.